

électriques. D'après les prévisions actuelles, une puissance génératrice additionnelle de près de 1,800,000 kW entrera en service en 1966; 883,000 kW proviendront de centrales hydro-électriques et 875,000 kW de centrales thermo-électriques. Y compris la nouvelle puissance prévue pour 1966, les producteurs canadiens d'énergie construisent actuellement ou projettent de construire des centrales capables de produire un total de 16,500,000 kW, qui seront mises en service d'ici les quelques prochaines années et dont 9,700,000 kW proviendront d'installations hydrauliques et les autres 6,800,000 kW de centrales thermo-électriques. Ces prévisions, cependant, ne tiennent pas compte de l'énorme potentiel énergétique des ressources hydrauliques qui pourront éventuellement être aménagées sur la rivière Churchill (Labrador), sur les fleuves Nelson (Man.) et Columbia (C.-B.).

**Provinces de l'Atlantique.**—A *Terre-Neuve*, l'emplacement hydro-électrique de la baie d'Espoir, mis en chantier par la *Newfoundland and Labrador Power Commission*, est aménagé pour six groupes électrogènes et l'on prévoit que trois d'entre eux seront en service en mars 1967. On s'attend que l'éventuelle puissance totale de la centrale de la baie d'Espoir atteigne 459,000 kW. En 1965, la Commission a construit 11 petites installations thermo-électriques, dont la puissance s'échelonne de 80 kW à 300 kW et qui ajoutent 1,900 kW à la puissance thermo-électrique de la province. La nouvelle installation de turbines à gaz d'une puissance de 12,500 kW, construite par la Commission à Holyrood, doit entrer en service en septembre 1966. L'aménagement de l'immense potentiel énergétique des chutes Churchill, sur la rivière du même nom au Labrador attend l'issue des négociations concernant la mise en marché. Pour exploiter à fond le potentiel énergétique qu'offre cette chute de 1,040 pieds, la *Churchill Falls Power Corporation Limited* se propose d'installer dix groupes générateurs d'une puissance globale de 3,914,000 kW.

En *Nouvelle-Écosse*, la *Nova Scotia Light and Power Company Limited* a mis en service sa centrale à vapeur de Tuft's Cove, en 1965, munie d'un groupe générateur de 100,000 kW, le premier d'une installation à groupes multiples qui peut éventuellement atteindre une puissance génératrice de 500,000 kW. La compagnie étudie l'aménagement de deux emplacements hydrauliques qui auraient une puissance globale de 16,200 kW, l'un à Lequille (11,200 kW), sur la rivière Allain (Lequille), et l'autre à Alpena (5,000 kW), sur la rivière Nietaux. La puissance de l'installation hydraulique de la *Nova Scotia Power Commission* à Weymouth Falls, sur la rivière Sissiboo, sera plus que doublée par l'addition d'un groupe générateur de 10,400 kW, en novembre 1967, ce qui portera la puissance de l'installation à 19,400 kW. La Commission étudie l'aménagement de deux emplacements hydrauliques, l'un à Wreck Cove, sur le ruisseau du même nom, d'une puissance éventuelle de 67,500 kW, et l'autre à Riverdale, sur la rivière Sissiboo, d'une puissance de 6,000 kW; aucune date n'est encore prévue pour la mise en chantier de ces deux emplacements. La centrale thermo-électrique de la *Seaboard Power Corporation*, à Glace Bay, alimentera en électricité et en vapeur l'usine d'eau lourde de Glace Bay. Afin d'être en mesure de subvenir à cette demande supplémentaire, on a agrandi la centrale thermique de Glace Bay pour y installer un nouveau groupe générateur de 38,000 kW fonctionnant à la vapeur. Une nouvelle installation thermique à un seul groupe générateur, d'une puissance de 3,750 kW, a été mise en service, à Dartmouth, par l'*Imperial Oil Limited*.

Au *Nouveau-Brunswick*, la nouvelle centrale hydro-électrique de Sisson, construite par la Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick sur la rivière Tobique, a été mise en service en 1965; sa puissance est de 10,000 kW et elle comporte un seul groupe générateur. L'aménagement de l'emplacement hydraulique de Mactaquac sur le fleuve Saint-Jean progresse tel que prévu et les trois premiers groupes générateurs de 100,000 kW chacun devraient commencer à fonctionner au début de 1968; Mactaquac est destiné à recevoir six groupes générateurs de 100,000 kW chacun qui devraient tous entrer en service vers 1976. La Commission a augmenté la puissance de sa centrale thermo-électrique de Courtenay Bay, à Saint-Jean-Est, pour la porter à 63,365 kW par l'addition d'un groupe générateur de 13,365 kW et deux autres augmentations de 110,000 kW chacune sont prévues pour 1966 et 1967 respectivement. En mai 1965, la *Maine and New Brunswick*